

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le 19 janvier 2022 à 19 heures.**

Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, cette séance sera exceptionnellement organisée à la Maison de Village de Huissignies – Rue Augustin Melsens n° 2

19 heures : Exposé de Mr LAURENT, Directeur auprès de l'intercommunale IPALLE

19 heures 30 : Exposé de Mr DIERICK, Chef de zone de la police Sylle et Dendre

ORDRE DU JOUR : 20 heures

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Communications du Bourgmestre
- 2 Procès-verbal de la séance précédente : approbation
- 3 Prestation de serment d'un membre du collège communal
- 4 Déclaration de politique communale : approbation
- 5 Décisions de l'autorité de tutelle : communication
- 6 Comptabilité communale – Vote d'un douzième provisoire pour le mois de février 2022 - approbation
- 7 Comptabilité communale - octroi de chèque-cadeau au personnel communal - article 60 : ratification
- 8 Bibliothèque communale : Règlement d'ordre intérieur : modifications : décision
- 9 Convention de mise à disposition d'infrastructures : décision
- 10 Règlement complémentaire de roulage : décision
- 11 Motion relative à la prévention et à l'adaptation au changement climatique en Wallonie picarde : adoption

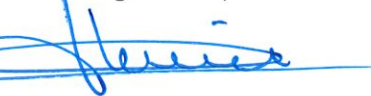
Par ordonnance :
La Directrice Générale,



Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,



Mr O. HARTIEL